

Décision

fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement externe sans concours d'Adjoint-e Technique de Recherche et de Formation, BAP J – Adjoint-e en gestion administrative, organisé par l'Université d'Orléans

Le Président de l'Université d'Orléans,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant, au titre de l'année 2025, l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements,

DÉCIDE

Article 1^{er} : La commission de sélection pour le recrutement externe sans concours d'Adjoint Technique de Recherche et de Formation, BAP J – Adjoint en gestion administrative, organisé par l'Université d'Orléans est composée ainsi qu'il suit :

Monsieur Luc VAN COUWELAAR, Ingénieur de Recherche hors classe, membre, Université d'Orléans

Madame Fanny CAETANO, Ingénieur d'Études classe normale, membre, CNRS d'Orléans

Madame Céline ROUSSEAU, Assistant Ingénieur de Recherche et de Formation, membre, Université d'Orléans

Monsieur Jean-Baptiste MEUNIER, Ingénieur d'Études hors classe, suppléant, Université d'Orléans

Madame Sylvie DUCHESNE, Ingénieur d'Études hors classe, suppléante, Université d'Orléans

Article 2 : Le Président de l'Université d'Orléans est chargé de l'exécution du présent arrêté

Fait à Orléans, 30 avril 2025

Le Président de l'Université d'Orléans


Eric BLOND